

CONFÉRENCE DE PRESSE

**UN BUDGET DE RÉSISTANCE
EN 2026**



01

Une nouvelle **confiscation injuste** de nos recettes par l'Etat

02

Une **gestion exemplaire** saluée par la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France (CRC)

03

Un **budget 2026** sous le signe des engagements tenus et de la protection

UNE NOUVELLE CONFISCATION INJUSTE DE NOS RECETTES PAR L'ETAT

Les Régions saignées par l'Etat



Le PLF 2026 alourdit une nouvelle fois les contraintes financières sur les régions :

- **Doublement du dispositif de prélèvement de l'État sur les recettes fiscales des collectivités** (DILICO 2), avec des conditions de remboursement encore plus défavorables ;
- **Mise sous tutelle financière des Régions** : transformation des recettes de TVA en une dotation de fonctionnement figée (perte de toute dynamique liée à la croissance économique de la Région) ;
- **Écrêtement pérenne du peu de TVA qu'il reste** ;
- **Plus aucun lien entre le financement régional et les résultats de la politique régionale** (bonne gestion, développement économique) ;



Les Régions sont, une nouvelle fois, les plus pénalisées :

- Elles supportent à elles seules près de 1 milliard d'euros, soit environ **35 % de l'effort**, alors qu'elles ne représentent que **20% de l'endettement local**.



Les Régions en coupe réglée :

- Leurs recettes sont figées ;
- Elles perdent leur autonomie fiscale ;
- Elles voient leurs marges de manœuvre budgétaires totalement réduites ;

La Région IDF est la Région la plus touchée avec 177 M€ de recettes en moins



- En 2025, la Région a déjà perdu 130 M€ de recettes ;
- Les pertes de recettes 2026 sont encore nettement supérieures : 177 M€, soit 4% de nos recettes hors emprunt

- TVA ex DGF : 10,4 M€ ;
- TVA ex CVAE : 44,3 M€ ;
- DILICO : 94,5 M€ (= fois 2 par rapport à 2025) ;
- Non-compensation Ségur de la Santé : 37,8 M€ ;
- Haute CNRACL : 6,0 M€ ;

→ à laquelle s'ajoute une péréquation de 1Md€/an.

- Pourtant, aujourd’hui, à cause de la péréquation d’1 Md€ par an, la Région Île-de-France dispose du plus faible niveau de recettes par habitant : 328 € contre une moyenne nationale de 401 € par habitant, soit un écart de 20 %.



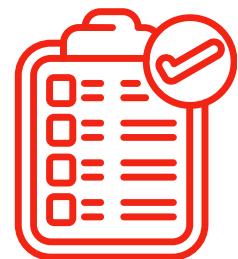
Par ailleurs, et en contradiction avec les accords de financement des transports franciliens passés depuis 2016, l’Etat a retiré au 1er janvier 2026 88 M€ de recettes à IDFM.

Une autonomie fiscale réduite à la portion congrue



Une autonomie fiscale devenue inexistantе :

- **En 2020** : la Région décidait du taux et de l'assiette sur **61 %** de ses recettes de fonctionnement : **7 % seulement aujourd'hui !**
- **Les recettes** évoluant avec l'inflation passent de **64 % (2022) à 15 % (2026)**.



Une menace sur les finances régionales :

- **Quasi-impossibilité** pour la Région d'agir sur ses recettes ;
- **Dépendance accrue à un État désargenté** : les dotations et fractions de TVA sont gelées et déconnectées de la réalité économique locale ;
- **Impossibilité de financer de nouvelles politiques sans arbitrages dououreux** alors que des efforts de bonne gestion ont été réalisés de façon continue depuis 2015 ;
- **Aucun bénéfice financier à bien gérer une collectivité** (au contraire, les collectivités en difficulté financière sont exonérées d'effort).

Des efforts de gestion poursuivis pour faire face aux baisses de recettes



Depuis 2015, plus de 200 M€ d'économies réalisées grâce à une politique de rationalisation continue :

- Fermeture de 15 structures para-régionales ;
- Déménagement du siège à Saint-Ouen ;
- La Région emploie 20% de moins d'agents par habitant que la moyenne des autres régions.



Les dépenses réelles de fonctionnement baisseront de près de 3 % en valeur en 2026, avec notamment :

- Nouvelle réduction de 50 postes au siège ;
- Gel des subventions aux organismes associés.

Une Région exemplaire malgré des charges de fonctionnement croissantes et incompressibles



La contribution à IDFM s'élève à 823 M€ en 2026 (+30 M€ par rapport à 2025, en respect de l'accord avec le gouvernement Borne : inflation + 2%). Elle soutient l'exploitation des nouvelles lignes, permet de modérer la hausse des tarifs pour les usagers et d'accompagner la modernisation du réseau de transports francilien ;



Pour garantir la continuité et l'accessibilité des soins pour tous, la formation des professionnels du secteur sanitaire et social (285 M€) ;



La formation des demandeurs d'emploi sur les secteurs en tension et d'avenir (170 M€). La loi confie désormais à France Travail les formations de base des bénéficiaires du RSA ;



Les revalorisations indiciaires décidées par l'Etat et **l'alignement de la rémunération** des agents des lycées sur celle des agents du siège.



L'absence de compensation du Sécur de la Santé par l'Etat (37,8 M€) remet en cause l'objectif d'augmentation des capacités de formation de la Région et la couverture des besoins en personnels soignants.

UNE GESTION EXEMPLAIRE SALUÉE PAR LA CRC

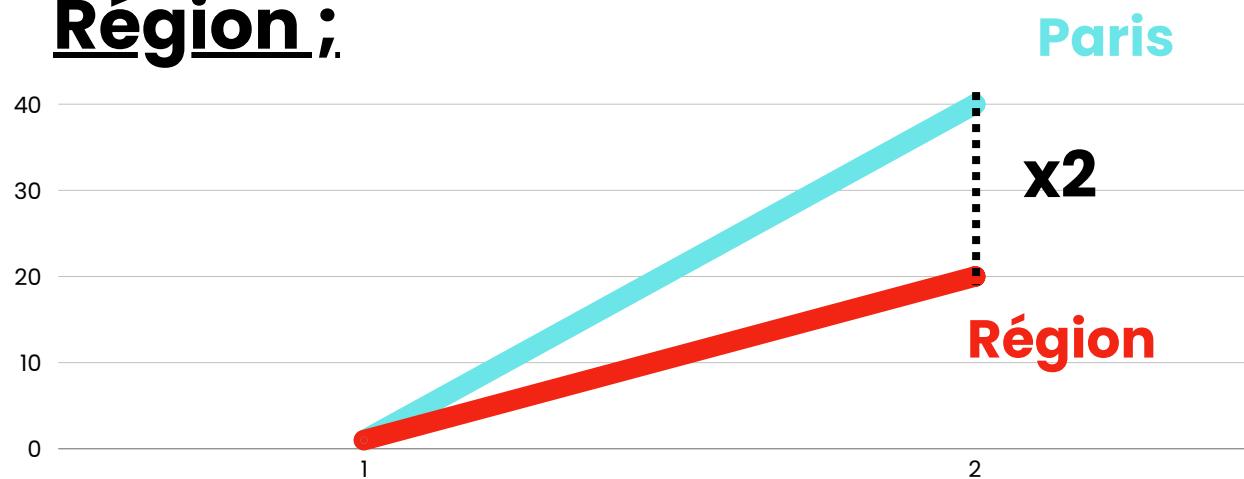
La CRC salue largement la bonne gestion de la Région

- **Des dépenses maîtrisées : Région la plus économe en dépenses de fonctionnement par habitant (247 € contre 322 € en moyenne en 2023)**, malgré un contexte inflationniste et des charges obligatoires croissantes liées à la démographie francilienne et à nos charges de centralité (IDFM, lycées, formation, énergie) ;
- **Investissements soutenus** : La Région maintient un haut niveau d'investissement, notamment dans les lycées, les transports et la transition écologique, avec des dépenses d'équipement par habitant supérieures à la moyenne nationale ;
- **Une capacité d'autofinancement préservée** : en 2024, nette **hausse de 15 %**, épargne brute à 27 % ;
- **Un endettement maîtrisé : la capacité de désendettement reste soutenable (6,1 ans en 2024 contre 6,5 ans en 2023)**, avec une dette notée A+/Aa3 par les agences de notation ;
- **Recours à l'emprunt intégralement vert et responsable (95 % de notre stock de dette)**.

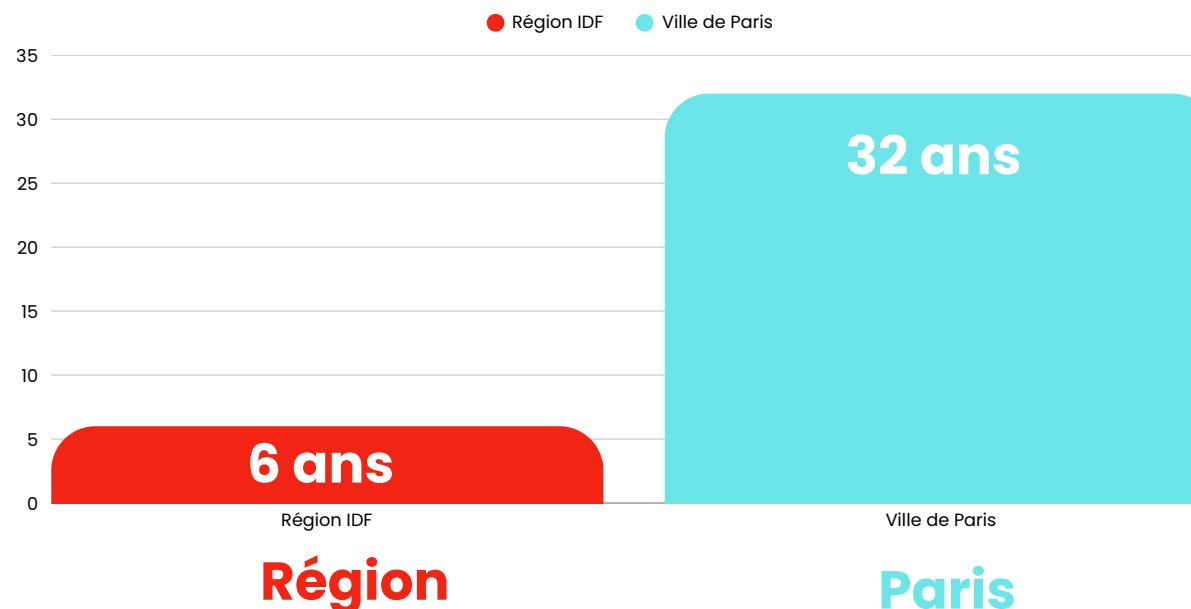
Source : Rapport de la CRC sur la gestion de la Région, publié en 2025

En comparaison avec la ville de Paris

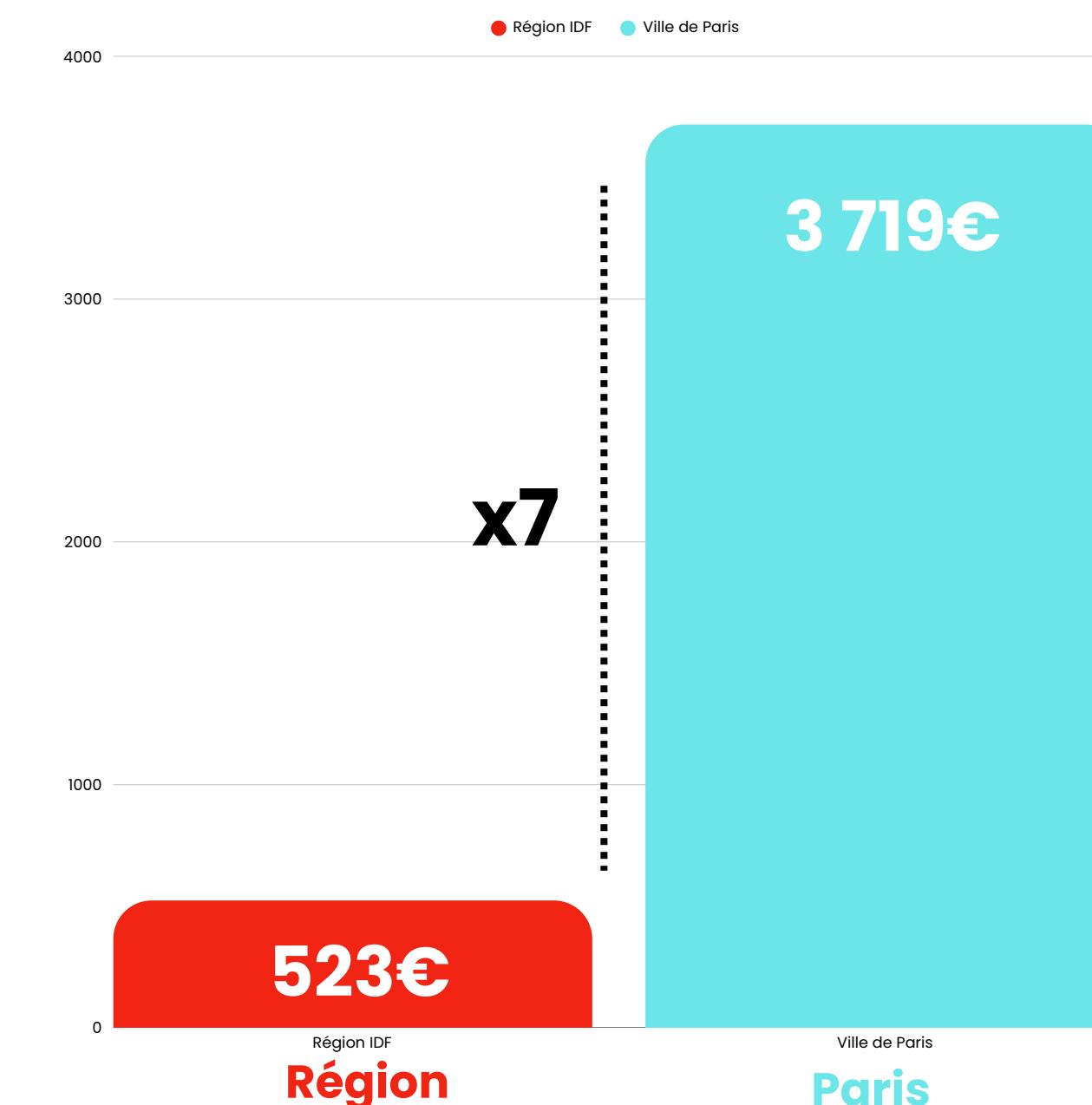
- La croissance de la dette de Paris est deux fois plus rapide que celle de la Région :



- La capacité de désendettement



- Dette par habitant de Paris : 7 fois supérieure à celle de la Région



UN BUDGET DES ENGAGEMENTS TENUS ET DE PROTECTION

L'éducation, 1er budget régional : 1,9Md€ (+10%)

"Aujourd'hui : 2 lycéens sur 3 étudient dans un lycée neuf ou rénové, soit près de 300 000 élèves."

-  • **Un budget en croissance de 10% par rapport à 2025.**
-  • **Le plan d'investissement pour les lycées est le 1^{er} plan porté et financé à 100 % par une collectivité territoriale**, et le 2^e plan d'investissement national après le réseau de transports du Grand Paris Express (1 Md€) :
 - **97 % des places nouvelles programmées sont déjà livrées ou en cours de livraison** ; la vétusté héritée a été divisée par 3,5 depuis 2016.
 - **Près de 350 lycées transformés** : 37 lycées neufs ou intégralement reconstruits et plus de 310 lycées qui ont fait l'objet de travaux conséquents.
 - **En 2026, lancement ou poursuite des travaux** pour plusieurs opérations emblématiques :
 - Création de nouveaux lycées ou d'extensions: Gonesse, Romainville, Magny-en-Vexin, Montévrain, Villeparisis, Lycée Ampère à Morsang-sur-Orge ;
 - Rénovation : Lycée Voillaume à Aulnay, Lycée Paul Eluard à Saint-Denis, campus de Cachan, CMR Decour et Lycée Fresnel à Paris ;
 - Sélection des projets lauréats pour le nouveau lycée de Saint-Pierre-du-Perray et Jeanne d'Albret à Saint-Germain-en-Laye.
-  • **Poursuite des plans embellissement** (19 nouvelles opérations en 2026), végétalisation et mise en accessibilité.

L'éducation, 1er budget régional : 1,9Md€

Les fondamentaux



Une dotation consolidée de fonctionnement des 470 lycées publics à 210M€ en 2026 (en hausse de + 26M€ par rapport à 2025), hors masse salariale : **c'est plus 100% en 10 ans** ;



Gratuité des manuels scolaires ;



Budget d'autonomie éducative (10 000 euros par lycée public, 2 000 par lycée privé) ;

Oriane

Les services d'Oriane pour l'orientation et la lutte contre le **décrochage scolaire** (bus de l'orientation, plateforme "Trouver un stage", échanger avec un professionnel, réseau francilien de lutte contre les rixes...).

Les nouvelles mesures



Un nouveau modèle d'ordinateur plus puissant et plus autonome offert à tous les élèves de 2nde et de 1ère année de CAP et à 10 000 professeurs dès le printemps 2026 ;



Un budget d'autonomie pour l'achat de manuels scolaires ;



20 nouveaux manuels libres (**en plus des 50 existants**) ;



Avec Oriane, un stage XXL pour 3 000 élèves de 2nde sans stage en juin avec la possibilité de préparer et de passer gratuitement le code de la route ;



Pour les lycées privés sous contrats, revalorisation du forfait d'externat à hauteur de 3 M€, compensée par une réduction équivalente des aides facultatives à la rénovation.

La Région augmente le pouvoir d'achat des jeunes...

LABAZ

- **Le budget alloué à Labaz s'élève à 34 M€, soit une hausse de 2,7 M€ par rapport à 2025 :**
 - **Une aide de 100 €** pour les 15-17 ans (pratique sportive et culturelle, cinéma, achat de livres dans les librairies indépendantes, événements ...);
 - **Le remboursement du forfait Imagine R** à hauteur de 100 € pour les lycéens et les bénéficiaires de la carte Scol'R. (nouveauté);
 - **Une aide de 100 €** pour l'achat d'un vélo mécanique pour les 15-25 ans;
 - **Une aide de 1 000 €** pour le permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans en insertion.



- **Aide de rentrée versée par la Région Île-de-France aux apprentis de première année :**

- **200 € pour les apprentis** préparant un diplôme de niveau 3 ou 4 (CAP, Bac) ;
 - **115 € pour les apprentis** préparant un diplôme de niveau 5 (BTS).



- **800 nouveaux contrats mentors pour les étudiants.**



- **Revenu Jeunes Actifs** : une aide allant jusqu'à 5 000 € pour les jeunes qui se forment dans les métiers en tension.

... et de leurs familles !



Aide à la demi-pension :



Lycées publics :

- pour la 5ème année consécutive, **le tarif est plafonné à 0,50 centimes** pour les 10 000 foyers les plus modestes ;
- Pour les autres tranches, les prix s'échelonnent de 1,80 € à 4,58 € - coût réel pour la région d'un repas : 10 €.



Lycées privés sous contrat :

- Conformément aux recommandations de la CRC, **alignement progressif des aides du privé sur celles du public** ;
- Grâce à la prise en charge de la Région, **les 3000 boursiers les plus modestes du privé pourront déjeuner pour moins de 3€** (soit la moitié des boursiers demi-pensionnaires du privé).

Un budget ambitieux pour poursuivre la révolution des transports



- Toujours plus de confort avec du matériel roulant neuf et des lignes modernisées :

- Une cadence accélérée pour la livraison des bus (1000 commandés par an), des métros et des trains neufs (lancement des essais du Mi20 pour le RER B, nouveaux métros sur la ligne 10, RER NG sur les RER D et E, métros sur les lignes 18 et 15-sud et préparation de l'arrivée du nouveau matériel roulant sur le RER C ;
- Pilotage automatique et centre de commandement unique des RER B et D.



- Des nouvelles lignes pour gagner du temps :

- Ouverture de la ligne 18 Massy-Saclay ;
- Poursuivre les études et travaux des nouvelles lignes : prolongement du RER E, nouvelle gare de Villiers-Chamigny-Bry, études de prolongements de 15 lignes de métro, sur l'accessibilité du métro pour tous et sur le devenir d'Orlyval, 6 prolongements de tramways (T1, T7, T8, T10 et T13), bus en site propre (TZen 3), etc.



- Des transports plus attractifs avec plus de services aux usagers :

- Intensification de nos actions en faveur de la ruralité : ticket unique, diffusion liberté +, 100 lignes de cars express en 2030, mise en œuvre du plan Rabaste sur le Transport à la Demande (TAD), nouvelles lignes de covoiturage ;
- Renforcement de la qualité de service du PAM : 21 M€ consacrés par la Région dans le cadre de la régionalisation du service (70% d'utilisateurs supplémentaires depuis 2 ans) ;
- 8 nouvelles gares SNCF intégreront le Schéma directeur d'accessibilité en 2026 (Ablon, Athis-Mons, Taverny, Vanves - Malakoff, Viry-Châtillon, etc.);
- Poursuite du réseau Vélo Ile-de-France (VIF) avec un réseau de 750 km en 2030 ;
- Développement du paiement par CB dans les bus.

Une Région décarbonée et préparée au réchauffement climatique



- **Moins d'émissions de carbone : la Région, déjà dans le trio de tête des régions, accélère !**

- **Soutien au plan des mobilités 2030** : objectif - 26 % d'émissions de CO2 entre 2019 et 2030 ;
- **Poursuite du fonds Île-de-France Décarbonation**, opérationnel depuis 2025 ;
- **Soutien aux projets de rénovation** énergétique et climatique d'équipements publics, notamment les équipements sportifs.



- **Des communes mieux préparées au réchauffement climatique :**

- **Soutien à la création d'îlots de fraîcheur** (+ 3 M€), mais aussi aux actions de gestion durable de nos forêts ;
- **Poursuite de la dynamique de renaturation** de l'Île-de-France avec l'appui d'Île-de-France Nature.



- **Plus d'agriculture en Ile-de-France :**



- **Aide à l'agriculture biologique** avec Bio+ pour éviter les déconversions (2,8 M€) ;

- **Hausse des aides** à l'installation (+ 1,5 M€) ;

- **Accompagnement des communes** pour mettre en œuvre le Schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (**SDRIF-E**) qui fixe une trajectoire ambitieuse de préservation des espaces agricoles.



- **Lancement de la 8^e session** du Budget Participatif Ecologique (plus de 4 700 projets citoyens déjà financés!).

- **Une feuille de route environnementale portée à l'international** : projets à Hanoi, Abidjan et Erevan, rôle actif au sein du réseau Regions4.

Budget vert

Près de 60% des dépenses d'investissement sont favorables et très favorables à l'atténuation du changement climatique.

Un soutien réaffirmé à la ruralité et à ses habitants



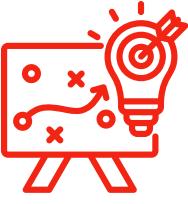
- **Les crédits à la ruralité sont entièrement sanctuarisés.**



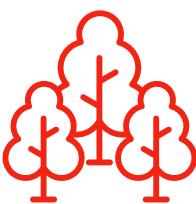
- **21 M€ pour renforcer l'accès aux services publics et aux équipements de proximité** dans les territoires ruraux. Plus de 630 communes rurales accompagnées à travers les Contrats Ruraux et 700 commerces de proximité soutenus.



- **Programme Petites Gares de demain** pour favoriser l'installation de commerces et de services dans les gares de grande couronne.



- **Lancement d'une nouvelle feuille de route stratégique** pour les territoires ruraux. Objectif : 100% des communes rurales bénéficiaires d'une aide régionale.



- **La Région poursuivra son soutien aux Parcs naturels régionaux.**

Un engagement déterminé pour améliorer la santé des Franciliens et lutter contre les déserts médicaux



Lutter contre les déserts médicaux et répondre aux besoins de santé des territoires :

- **Mise en place d'un bonus à l'installation** pour les professionnels de santé dans les territoires ruraux et les QPV ;
- **Accompagnement des projets** visant à favoriser l'installation des futurs docteurs juniors ;
- **Lancement d'un plan d'investissement** dédié à la sécurisation des cabinets médicaux pour lutter contre la recrudescence des violences contre les professionnels de santé ;
- **Expérimentation de l'option "santé"** dans les lycées en zone rurale.



Former toujours plus de personnels de santé (285 M€) :

- **Création d'une plateforme** de recensement des offres et des lieux de stage pour les étudiants en soins infirmiers afin de lutter contre les abandons ;
- **Poursuite du financement des bourses régionales** : 12 800 boursiers ont bénéficié d'une bourse en 2025, pour 3 900€ en moyenne par boursier (50 M€ au total).

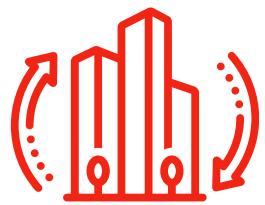


Depuis 2016, la Région a investi plus de 72 M€ pour soutenir la création de plus de 500 structures de santé en Île-de-France.

Plus de 150 M€ consacrés chaque année en faveur de l'inclusion handicap

- **Poursuite des financements pour tous les dispositifs** : aide aux aidants, innovation sociale, soutien aux centres médico-sociaux... ;
- **Poursuite de l'engagement de la Région en faveur des projets innovants et structurants** : Prisme à Bobigny (4 M€ en 2022), première Maison de répit en Île-de-France à Boulogne-Billancourt (1 M€ en 2023), campus de l'association Valentin Haüy dédié à la déficience visuelle à Nanterre (1 M€ en 2025) ;
- **Reconduction pour une 3e édition du budget participatif handicap** destiné à soutenir les projets associatifs locaux. L'édition 2025 a permis d'accorder 1 M€ à plus de 130 projets sélectionnés par 55 000 Franciliens ;
- **Poursuite de la mise en œuvre du plan "autisme"** : 16 des 27 mesures sont d'ores et déjà réalisées ;
- **Poursuite de la mise accessibilité des lycées franciliens** : 300 M€ investis en faveur de l'accessibilité de 195 lycéens franciliens dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). 110 lycées sont à l'étude pour des travaux de mise en accessibilité ;
- **Sanctuarisation des crédits dédiés à la rémunération des stagiaires** dans les Établissements et services de réadaptation professionnelle (45 M€) ;
- **Renforcement de la qualité de service du PAM** : 21 M€ consacrés par la Région dans le cadre de la régionalisation du service et 70% d'utilisateurs supplémentaires du PAM en 2025.

Un soutien renouvelé aux Quartiers Prioritaires de la Ville



- **19 M€ pour la rénovation urbaine**, pour tenir les engagements de la Région. Depuis 2017, la Région a investi plus de 100 M€ pour la rénovation d'une cinquantaine de quartiers répartis dans toute l'Île-de-France.
- **10 M€ pour la rénovation des copropriétés dégradées**, pour soutenir une quinzaine de copropriétés dégradées (près de 5.000 logements) répartis dans une quinzaine de communes. A Savigny-sur-Orge et Evry-Courcouronnes par exemple, le soutien de la Région en 2025 a divisé par 10 le reste à charge de près de 400 copropriétaires.



Renforcer l'effort de production de logements

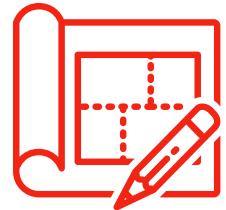


- **34 M€ pour les 100 Quartiers innovants et écologiques** : objectif atteint ! La Région aura soutenu en 10 ans la création de 100 nouveaux quartiers à haute exigence environnementale, qui permettront la production de 120 000 nouveaux logements.



- **10 M€ pour le logement étudiant**, pour soutenir la production d'environ 1.500 places étudiantes. Depuis 2016, la Région a créé près de **19.000 places** au bénéfice des jeunes, des apprentis et des étudiants.

La région des 20 minutes : toujours plus de services grâce aux contrats d'aménagement régionaux



- **31 M€ pour les Contrats d'aménagement régionaux :** Depuis 2016, la Région a signé **520** CAR au profit de près de **460** communes et intercommunalités.



- **Dans le contexte des élections municipales, pour soutenir les services publics** et répondre aux demandes de simplification et de lisibilité des maires, **la Région procédera à la refonte de sa politique contractuelle :**
 - **Simplification et adaptation** des CAR et des COR ;
 - **Nouveau contrat unique “vert et bleu”** permettant le financement de tous les projets de transition écologique et d'adaptation au réchauffement climatique, y compris la géothermie de surface.

Sécurité : Continuer à protéger les Franciliens

En attendant le jugement du tribunal administratif, qui devrait être rendu début 2026 sur le bouclier de sécurité, nous continuons notre engagement en faveur de la sécurité car notre soutien est indispensable pour que les villes poursuivent leurs investissements :

- **Maintien du bouclier de sécurité (90% de la population et 818 communes – 1er dispositif plébiscité par les maires) :**
 - **Soutien des communes** pour l'aide à l'équipement des polices municipales (**3,090M€**) ;
 - **Aide à l'équipement** en vidéoprotection de l'espace public (**7,4M€**) ;
 - **Maintien de l'aide à l'achat** d'une alarme pour les particuliers (**1,644 bénéficiaires depuis 2021**) ;
 - **Augmentation de 200K€** pour la construction ou la rénovation des commissariats de police nationale et des casernes de gendarmerie nationale (**5,1M€**).
- **Exemples** : caserne de la rue de Babylone à Paris, construction du commissariat de la police nationale d'Aulnay-sous-Bois, construction du commissariat du futur à Elancourt, création d'un entrepôt de stockage pour les drones à Grigny.
- **Poursuite de la sécurisation des lycées avec un nouveau doublement des BRS :**
 - En 2026, recrutement de 25 agents supplémentaires au sein des Brigades Régionales de Sécurité (BRS).
- **Sanctuarisation de l'aide à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres départementaux (1,5 M€).**

Culture : Pour une politique toujours plus créative sur tout le territoire francilien



- **Le budget 2026 de la Région consacré à la culture s'élèvera, une nouvelle fois, à 100 M€.**



- **La Région poursuivra son soutien au cinéma, aux évènements culturels, au spectacle vivant, au patrimoine...**



- **Plusieurs nouvelles opérations seront lancées en 2026 :**

- **Lancement de l'Opération « Culture dans les villages d'Île-de-France ».** A l'occasion de la saison estivale 2026, seront développés des projets culturels populaires à destination des zones rurales. Un appel à projet sera lancé en début d'année 2026 et sera doté de 500 K€ ;
- **Plan régional « Festivals de proximité »** en faveur de festivals de grande couronne et dans les zones rurales ;
- **Lancement du Fonds Photographique Régional** : Ce nouveau fonds de commande publique auprès d'artistes émergents ou confirmés sera doté de 150 K€ en 2026 et lancé à l'occasion de la célébration du Bicentenaire de la Photographie.



- **Priorité à l'investissement culturel dans les territoires :**

Théâtre de Sartrouville - Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne - Centre national des arts de la rue et de l'espace public du Val d'Oise - Théâtre 71 à Malakoff - Ecole nationale des arts du cirque de Rosny - Ateliers Médicis à Clichy-sous-Bois – Hôtel de Villarceaux.

Concilier performance et pratique sportive de proximité



- **3200 équipements sportifs de proximité déjà financés et déployés ;**



- **Déetecter et accompagner nos talents :** soutien aux sportifs de haut niveau, accompagnement du CREPS de Châtenay-Malabry et du District 93 de football (création d'un centre technique à Coubron) ;



- **Un budget en hausse** pour le mouvement sportif ;



- **Partenariats avec les grands clubs :** FC Versailles, Racing 92, Paris Football club... ;



- **Poursuite de nos actions pour attirer** les centres techniques des grandes fédérations sportives : installation du siège de la Fédération française de taekwondo à Joinville-le-Pont, création d'un centre technique pour la Fédération française de baseball, modernisation des installations de la Fédération française de rugby, installation d'une académie de MMA à Aulnay-sous-Bois ;



- **L'Île-de-France, première terre d'accueil des grands événements sportifs :** L'année 2026 sera marquée par les Championnats d'Europe de natation, le Grand Slam de judo, les Internationaux de gymnastique et les Championnats du monde de breaking ;

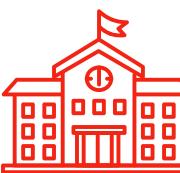


- **Enfin, la Région consacre 17,7 M€ pour « réinventer les îles de loisirs »,** les moderniser et les rendre plus attractives, avec un effort particulier à Vaires-sur-Marne et Saint-Quentin-en-Yvelines (projet " Destination gandeur nature").

Assurer la souveraineté technologique et économique de la France



- **Consolider la politique de soutien à l'innovation de rupture**, en particulier sur l'IA, le quantique et les biotechnologies via des dispositifs comme Innov'up, Grands lieux d'innovation et grands projets de R&D ;
- **Réduire les inégalités dans la recherche consacrée à la santé des femmes**, en créant un fonds d'investissement FemTech doté de 3 M€ pour les startups du domaine ;
- **Renforcer l'accompagnement régional des chaînes de valeur des filières stratégiques pour l'Île-de-France**, comme l'automobile, l'aéronautique ou la défense ;
- **Création d'une nouvelle Ecole régionale du Numérique** pour les métiers de l'IA à Lazare Ponticelli qui permettra d'insérer les jeunes décrocheurs et peu qualifiés ;
- **Poursuite des financements de l'agence Choose Paris Region** pour renforcer l'attractivité de l'Île-de-France auprès d'investisseurs internationaux et de la clientèle touristique ;



Maintenir le rang mondial de la 1ère région académique d'Europe



- **59,6 M€ pour améliorer les conditions d'études** et l'attractivité des campus franciliens, comme la construction du campus de la faculté de médecine de l'université Paris-Cité, ou la création d'un nouveau centre de recherche à l'Institut Pasteur ;
- **3 M€ pour attirer les jeunes chercheurs** internationaux talentueux, issus de pays où la liberté académique est menacée à l'instar des Etats-Unis, via une bourse d'installation ;
- **Poursuite de la structuration d'écosystèmes** d'excellence en poursuivant le soutien aux neuf domaines de recherche et d'innovation majeurs
(Exemples : réseau AI4IDF pour approfondir les connaissances en IA, BioConvS pour faire de l'IDF la référence internationale en bioproduction de thérapies innovantes).



Protéger nos entreprises et sauvegarde des emplois

- **Attribution du prêt Île-de-France Prévention** pouvant aller jusqu'à 300 k€ pour les PME qui rencontrent des difficultés de trésorerie et ainsi préserver les emplois.
- **Déploiement d'une cellule régionale** dédiée pour accompagner les entreprises fragilisées.
- **Lancement de "Recrut'Up"**, dispositif de formation pour mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Pour les CFA** : aides à l'investissement et majoration du coût contrat.
- **Achat de formations** pour les demandeurs d'emploi ciblées sur les secteurs en tension.

Une Région solidaire et ouverte sur le monde



- **Renforcement de la coopération avec les Oblasts de Kyiv et Tchernihiv.**



- **Maintien de l'aide d'urgence et de la reconstruction** pour les populations touchées par les crises et les catastrophes, et en premier lieu Gaza et le Liban.



- **Promotion du parasport pour les Jeux olympiques de la jeunesse à Dakar.**



- **Soutien au projet ECONNECT** pour la transition numérique de partenaires africains et au réseau SPRINT de startups francophones à impact.



- **Adhésion à Region4** pour créer un réseau de bonnes pratiques de transition écologique.